

Cahier d'amendements :

- 6.0 Budget 2022**
 - 6.1 Modification des cotisations des membres**
 - 6.2 Modification des primes d'assurance**
-

Version(s) :

- 1) Etat : 15 septembre 2021
- 2) Etat : 25 octobre 2021
- 3) Etat : 3 novembre 2021

Contenu :

- I. B01.1 Amendement du Comité exécutif : Modification des cotisations des membres
- II. B01.2 Amendement du Comité exécutif : Modification des primes d'assurances

Numéro de l'amendement	B01.1
Amendement déposé par	Comité exécutif de l'UNES

Texte	Le Comité exécutif propose d'accepter les changements dans les revenus des cotisations des membres dans le budget.
Motivation	Comme la situation ne change pas après la réforme structurelle, la motion B01.1 de l'ancien budget est maintenant aussi faite pour ce budget. En raison des corrections apportées aux chiffres des membres/recettes des membres 2020 pour la FAE, la VSBFH et la VSETH, leurs contributions vont changer et donc le budget également.

NE PAS REMPLIR (réservé à la CdC)

Motion n° _____

proposition d'amendement de la motion n° _____

contre-proposition à la motion n° _____

proposition subsidiaire à la motion n° _____

proposition de réexamen de la motion n° _____

Ne pas entrer en matière : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Motion retirée : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Motion reportée : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Votation sur la motion comme proposition d'amendement ou comme proposition de réexamen : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Motion comme contre-proposition / proposition subsidiaire de la motion n° : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Vote final : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Acceptée : Refusée :

